



PAR COURRIEL

Le 26 mai 2022

N/Réf. : 22-060200-001

Objet : Demande d'accès à des documents

Monsieur,

Nous avons traité votre demande d'accès à des documents reçue le 9 mai 2022 conformément à la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, chapitre A-6.002) et la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) [ci-après désignée la « Loi sur l'accès »].

Plus particulièrement, nous comprenons de votre demande que vous désirez obtenir une copie de la nouvelle fiscale, mise en ligne le 7 juillet 2015, sur la page Internet de l'Agence du revenu du Québec, ayant pour sujet la collaboration entre l'Association du camionnage du Québec (ACQ) et l'Agence du revenu du Québec, concernant le statut d'un travailleur et le statut d'un sous-traitant pour les entreprises de transport routier.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint le document recherché, lequel est accessible en totalité.

Conformément aux articles 51 et 101 de la Loi sur l'accès, vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (article 135 et articles suivants), faire une demande de révision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente jours qui suivent la date de la présente. À cet effet, nous joignons à notre envoi le document intitulé *Avis de recours*.

Conformément aux articles 51 et 101 de la Loi sur l'accès, vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (article 135 et articles suivants), faire une demande de révision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente jours qui suivent la date de la présente. À cet effet, nous joignons à notre envoi le document intitulé *Avis de recours*.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La responsable organisationnelle de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements confidentiels,

A handwritten signature in blue ink that reads "Karine Hébert." The signature is written in a cursive, flowing style.

M^e Karine Hébert, avocate

p. j. (2)